

Montréal, le 25 novembre 2025

Monsieur Félix Fortin-Lauzier  
Secrétaire de la Commission des finances publiques  
[cfp@assnat.qc.ca](mailto:cfp@assnat.qc.ca)

**Objet : LETTRE INTERVENTION SUR LE PROJET DE LOI N° 7 - Commission parlementaire sur le Projet de loi n° 7, *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires***

Monsieur,

Dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 7 (*Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*), nous souhaitons porter à l'attention de la Commission quelques considérations.

**À propos de Génome Québec**

Depuis 25 ans, Génome Québec a pour mission de catalyser le développement et l'excellence de la recherche en génomique, son intégration et sa démocratisation. L'organisation finance et accompagne des projets en santé, agroalimentaire, environnement et foresterie, en plus d'opérer deux centres technologiques de pointe offrant des services spécialisés à la communauté scientifique et aux entreprises.

Avec un portefeuille de 186 projets actifs, Génome Québec travaille en étroite collaboration avec les établissements universitaires, les ministères et les partenaires du milieu pour accélérer l'application des découvertes scientifiques, améliorer la performance des systèmes publics et renforcer la prise de décision basée sur les données. Ses initiatives ont permis des avancées concrètes, notamment en diagnostic, en santé publique, en productivité agricole et en surveillance de la biodiversité, contribuant ainsi à des gains d'efficacité et à des retombées directes pour la population québécoise.

**Reconnaissance du rôle scientifique du MSSS**

Le projet de loi introduit des ajustements structurels importants, notamment par la fusion de plusieurs fonctions évaluatives et la redéfinition des rôles du MSSS en matière de recherche. Dans ce contexte, l'article 19 se démarque puisqu'il reconnaît explicitement la responsabilité du MSSS dans le développement, la mise en œuvre et le financement de la recherche en santé publique, en collaboration avec le milieu universitaire et les organismes de recherche. Nous accueillons très favorablement cette orientation, qui renforce la cohérence du système québécois de recherche et offre un cadre plus structuré pour le déploiement de projets en santé populationnelle.

.../2

## Processus d'évaluation

Les innovations issues des projets financés par Génome Québec nécessitent un mécanisme d'évaluation clair et continu, afin d'être intégrées de façon sécuritaire et efficace dans les politiques publiques et les pratiques cliniques. À ce titre, tout changement aux fonctions historiquement assumées par l'INESSS **doit éviter des ruptures dans la chaîne innovation → évaluation → mise en œuvre**. Il nous apparaît essentiel de veiller à ce que cette centralité de l'évaluation ne freine pas l'intégration de l'innovation, alors même que l'accélération de l'innovation est aujourd'hui sur toutes les lèvres et au cœur des priorités gouvernementales.

Ce contexte est d'autant plus déterminant que le gouvernement s'apprête à dévoiler la **Politique québécoise de la médecine génomique**, une orientation structurante qui redéfinira l'évaluation, l'intégration et le financement des technologies omiques au Québec. Pour réussir, cette politique repose sur un Institut pleinement concentré sur son mandat évaluatif, doté d'une capacité renforcée pour analyser les technologies émergentes et exempt de toute dispersion organisationnelle. Or, la fusion envisagée avec l'INSPQ pourrait fragmenter les ressources et diluer l'expertise, au moment même où le Québec doit accélérer l'accès aux innovations.

Dans cette perspective, une clarification du rôle du nouvel organisme, notamment de ses responsabilités prospectives, scientifiques et d'accompagnement, contribuerait à éviter que les dynamiques d'innovation ne soient ralenties dans la transition. La garantie que la mission d'évaluation demeure la priorité est une condition essentielle pour soutenir la compétitivité du secteur québécois des sciences de la vie et assurer l'intégration rapide et sécuritaire des innovations dans le réseau.

## Nécessité d'une consultation rapide

Enfin, compte tenu de l'ampleur des changements introduits, nous recommandons la tenue de consultations ciblées avec les parties prenantes dès le début du mois de janvier. Une brève ronde d'échanges – incluant notamment les organisations actives en génomique, le milieu universitaire et les partenaires du secteur – permettrait de soutenir une transition prévisible et pleinement cohérente avec les orientations gouvernementales actuelles.

Les précisions demandées visent à favoriser une mise en œuvre efficace et compatible, avec les efforts collectifs visant à renforcer l'innovation et soutenir notre secteur des sciences de la vie pour offrir aux Québécois et Québécoises des services de santé modernes et innovants, tel que stipulé dans la Stratégie québécoise des sciences de la vie. Enfin, cela permettra non seulement de soutenir la performance et l'intégration de la médecine génomique au Québec, mais aussi de joindre les rangs des grands leaders internationaux dans ce domaine.

Nous demeurons disponibles pour toute information supplémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Josette-Renée Landry, Ph. D., MBA  
Présidente-directrice générale